

---

## Criminalité et armes à feu

**A la suite de la tuerie de Daillon en Valais, plusieurs articles de presse s'intéressent à la disponibilité des armes à feu et à leur rôle dans le déclenchement de la violence. Pour le professeur M. Killias, c'est la disponibilité des armes qui joue le rôle principal et non l'agressivité de la personne.**

A la suite de la tuerie de Daillon en Valais, plusieurs articles s'intéressent à la disponibilité des armes à feu et à leur rôle dans le déclenchement de la violence. Tout d'abord sur le nombre d'armes à feu en circulation en Suisse : Benno Tuchs Schmid, dans la SonntagsZeitung (06.01.13) constate que si on ignore comment le tueur de Daillon a réussi à se procurer des armes, on sait que le nombre de personnes qui en possèdent une légalement est très grand. Des recherches faites par ce journal montrent que l'armée et les polices cantonales ont retiré leur arme à 95'000 personnes depuis 2001, ou leur ont refusé l'autorisation d'en acquérir une. C'est ce qui figure dans la plateforme Armada de la police fédérale. La banque de données de l'armée révèle que depuis 2005, 71'250 personnes ont rendu leur arme ou se les sont fait retirer. L'armée retire les armes aux soldats qui ont mis en danger eux-mêmes ou des tiers, qui se sont montrés violents ou qui souffrent de troubles psychiques. Une autre banque de données mentionne 23'731 personnes à risque à qui on a saisi leurs armes. « *Mais toutes les personnes à risque ne figurent pas dans les registres, déclare Martin Killias, professeur de criminologie. Dans le domaine de la violence domestique, tous les cas ne font pas l'objet d'une inscription au registre. Des personnes très dangereuses peuvent avoir accès à des armes. De plus, des personnes dont l'inscription au registre a été effacée peuvent à nouveau se procurer des armes.* »

Selon Martin Killias, « *le seul moyen de garantir davantage de sécurité est de réduire drastiquement le nombre des armes en circulation. Pour cela, il faut rendre la non-inscription au registre des armes à feu punissable et encourager financièrement la remise des armes. Mais la tendance ne va pas dans ce sens* ». En fait, selon Killias, si le nombre des armes enregistrées est en augmentation, c'est notamment parce que le renforcement de la loi sur les armes en 2008 a provoqué un flot de nouvelles inscriptions. Mais l'augmentation des demandes est importante aussi : dans le canton de Berne, elles ont passé de 889 en 2005 à 3210 en 2012. Dans le canton de Vaud, de 1700 en 2010 à 2800 en 2011.

Dans la Weltwoche du 10.01.13, Martin Killias revient sur la dangerosité des armes à feu. « *Pendant des siècles, on a considéré que le « mal » ou, pour employer des termes plus corrects, la pathologie chez l'être humain était la cause des tous les crimes. Jusqu'au jour où le chercheur anglais T. Wilkins (...) a montré que de changer les conditions de l'environnement était plus efficace que de soigner les gens* ». Pourtant la plupart des thérapeutes et des théologiens continuent à penser qu'on ne peut pas réduire la délinquance sans agir sur les causes profondes à l'intérieur de l'être humain. « *Ce sont les élèves de Wilkins qui ont démontré que le meurtre et le suicide dépendent en bonne partie des circonstances* ». A partir de 1989, lorsqu'on a disposé pour la première fois de données sur les armes à feu dans plusieurs pays, on a pu établir ce lien de manière claire. « *Ce qui est décisif, ce n'est pas combien d'armes sont en circulation, mais combien d'individus y ont accès* ». « *La présence des armes a une forte corrélation avec les drames familiaux et les suicides. En revanche leur usage dans la rue dépend de la présence et de la force des milieux criminels* ». Martin Killias constate qu'on prétend parfois que les gens achètent des armes à cause de la fréquence des meurtres. « *Peut-être. Mais ce n'est pas d'abord des femmes qui achètent des armes* », alors que ce sont elles qui en sont souvent

victimes. Les drames et les suicides ne sont pas commis avec des armes qu'on s'est procurées dans ce but, mais avec des armes qui étaient dans la maison depuis des années.

Pour Martin Killias, ce qui a le plus contribué à réduire les meurtres dans l'espace public, c'est l'interdiction de porter des armes, en vigueur depuis 1999 en Suisse. Plus loin Martin Killias constate que les USA constituent un cas à part, où l'on considère généralement qu'un pays est d'autant plus sûr que les armes y sont nombreuses. « *Si c'était la cas, la Colombie serait le pays le plus sûr du monde et l'Europe le territoire le plus sanglant* ». Finalement en tant que citoyen, Killias se pose la question : « *Faut-il interdire toutes les armes ? Il faudrait au moins cultiver le doute, comme pour le tabac : tout le monde sait que c'est dangereux, mais on vit avec ça !* »

Articles traduits et résumés par Anne-Catherine Menétrey-Savary  
Février 2013